



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE COMMUNALE
A LA MAISON DES ASSOCIATIONS**

A compléter et à retourner en mairie de Périers 15 jours avant la date effective de mise à disposition.

Nom Prénom du demandeur :

Association :

Adresse :

Tél : Mail :

Nombre de personnes : Objet :

LOCAL DEMANDÉ**	CAPACITE MAXIMALE D'ACCUEIL	DATE(S)	CRÉNEAUX HORAIRES	AVIS DE LA COMMUNE
<input type="checkbox"/> Maison des associations	SALLE 1 SALLE 3 SALLE 6			<input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE

MATÉRIEL DEMANDÉ	QUANTITÉ	AVIS DE LA COMMUNE
		<input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE
		<input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE

Fait à Périers, le Signature du demandeur, <u>qui reconnaît avoir reçu le règlement d'utilisation de la Maison des Associations</u>	Fait à Périers, le L'Adjoint délégué aux affaires culturelles et associatives de la Ville de Périers Marc FEDINI
--	--

La commune de Périers traite les données à caractère personnel pour la location de salle et matériel.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement pour la gestion des réservations des salles et de matériel ; la publication du planning de réservation ; la réalisation de l'état des lieux et la facturation dans le cadre de l'exécution du contrat ou des mesures précontractuelles ou de l'intérêt légitime du responsable de traitement pu d'un tiers.

Les catégories de données traitées sont :

- Etat civil, Identité, Données d'identité
- Informations d'ordre économique et financier
- Vie professionnelle
- Autres données courantes

Le formulaire prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande.

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Les personnes concernées sont :

- Toute personne physique ou morale effectuant une réservation de salle

Destinataires des données :

- Service comptabilité
- Service en charge de la réservation des salles
- Trésor Public

Les données sont conservées 1 an en base active et 10 ans pour la partie comptable. Puis les données sont détruites.

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données

- par courriel : vosdroits.dpo[@]manchenumerique.fr
- par courrier : Manche Numérique – Service DPO
235 Rue Joseph CUGNOT 50000 Saint-Lô.

Si vous estimez après nous avoir contacté que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Téléphone : 01.53.73.22.22 - www.cnil.fr)